

# L'INFO BOURG

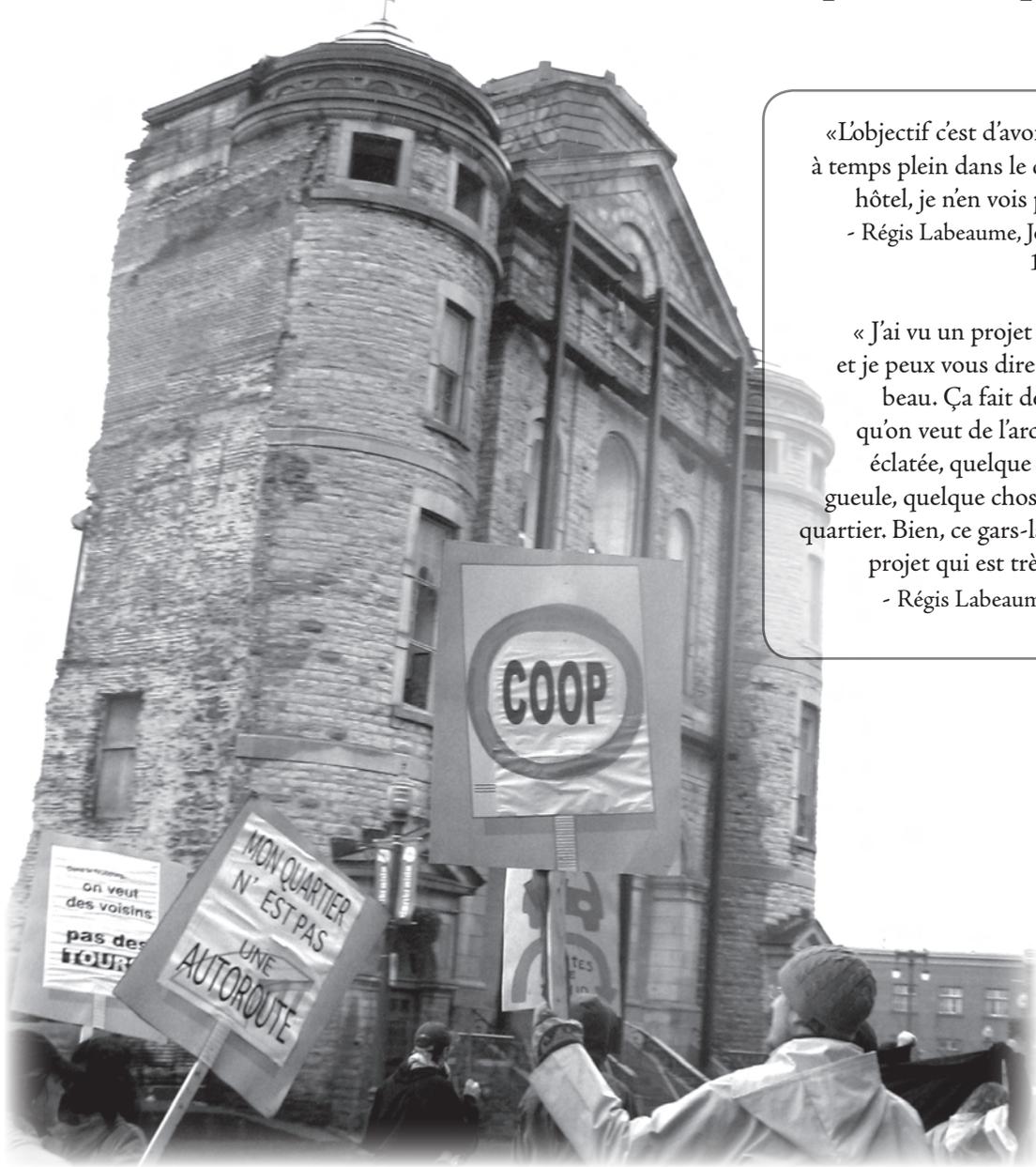


Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Décembre 2009

## Patro Saint-Vincent-de-Paul

# Il faut des consultations publiques !



Le 24 octobre dernier, des citoyens et des citoyennes se sont mobilisés pour revendiquer, entre autres, l'expropriation du site de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul. Photo : Véronique Laflamme

«L'objectif c'est d'avoir de l'habitation à temps plein dans le centre-ville et un hôtel, je n'en vois pas la nécessité.»  
- Régis Labeaume, Journal de Québec, 17 novembre 2009

«J'ai vu un projet de M. Robitaille et je peux vous dire qu'il est pas mal beau. Ça fait des mois qu'on dit qu'on veut de l'architecture qui est éclatée, quelque chose qui a de la gueule, quelque chose qui imprime le quartier. Bien, ce gars-là nous a sorti un projet qui est très spectaculaire.»  
- Régis Labeaume, Radio-Canada, 8 décembre 2009

Par Mathieu Houle-Courcelles

Un mois à peine après l'élection municipale, l'équipe du maire Régis Labeaume fait volte-face dans le dossier du Patro Saint-Vincent-de-Paul. En effet, lors du conseil municipal du 7 décembre dernier, le maire de Québec a indiqué que le promoteur Jacques Robitaille lui avait présenté un nouveau projet d'hôtel. Le jugeant « pas mal beau » à son goût, M. Labeaume a rejeté du même souffle une demande de mise en réserve du terrain déposée par Anne Guérette, la conseillère indépendante de Montcalm-Vieux-Québec, qui tente depuis des mois d'amener la Ville à se commettre dans ce dossier. Le maire refuse même d'entendre parler de consultation publique.

Après avoir brandi publiquement la menace de l'expropriation pendant la campagne électorale, l'entourage du maire négocie maintenant avec le propriétaire une fin « honorable » pour toutes les parties. Le problème, c'est que Jacques Robitaille n'en démord pas : il veut son gros hôtel et n'a que faire de logements sociaux et de commerces de proximité sur « son » terrain. Pour réaliser

ses projets de grandeur, ce dernier tente également de mettre la main sur l'immeuble à logement situé à côté, afin de contrôler le haut du versant sud de la côte d'Abraham. Rappelons que Jacques Robitaille est également propriétaire de l'ancien garage Jojo, un autre terrain laissé à l'abandon un peu plus bas sur la côte d'Abraham.

Ce que le Maire et ses conseillers semblent avoir oublié, c'est que le site de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul fait partie du territoire couvert par le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire et qu'à ce titre, tout développement à cet endroit doit être soumis à un processus de consultation publique. Les détails du projet du promoteur doivent être dévoilés dans les plus brefs délais afin que la population puisse juger de son intérêt. Ce processus doit être transparent. On ne peut pas se fier simplement au bon goût du maire de Québec pour déterminer ce qui serait acceptable ou non comme développement. D'ailleurs, un large consensus existe sur la nécessité de tenir des consultations publiques dans ce dossier.

# Mobilisation de quartier

## Un brigadier à l'heure de pointe : ça presse!

Par Mathieu Houle-Courcelles

Le 23 novembre dernier, une délégation du quartier Saint-Jean-Baptiste déposait aux personnes élues de l'arrondissement La Cité-Limoilou une pétition de 311 noms exigeant le rétablissement immédiat des services de brigadier scolaire à l'école Saint-Jean-Baptiste.

Depuis le mois de septembre 2009, la Ville de Québec n'assure plus le service de brigadier scolaire après 16h00 au coin des rues d'Aiguillon et Deligny. Cette situation nuit considérablement à la sécurité des enfants qui fréquentent l'école primaire, mais également à tous les piétons qui traversent ce coin de rue achalandé. À la municipalité, on nous indique que cette décision controversée a été prise par le service de gestion du territoire « par souci d'équité » puisque d'autres écoles auraient manifesté le désir de voir le service de brigadier scolaire se prolonger sur les heures du service de garde. La porte-parole de la Ville de Québec, Mme Marie-Christine Magnan, indique que cette coupure met fin « à une disparité », sans toutefois être en mesure de chiffrer précisément les coûts supplémentaires qu'impliquait la prolongation des heures des brigadiers scolaires.

Un parent, M. Jean Deslauriers, a entrepris de convaincre la Ville de rétablir ce service essentiel. Selon ses observations, plus de 400 véhicules circulent sur la rue d'Aiguillon entre 16h00 et 17h00. À peine la moitié des conducteurs respectent la signalisation routière en effectuant un arrêt complet de leur véhicule face à l'école primaire. Près de 10% des conducteurs passent tout droit, sans même ralentir, soit l'équivalent d'un véhicule à toutes les deux minutes. M. Deslauriers a reçu l'appui du Conseil de quartier, du comité Action d'Aiguillon et du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, qui l'ont soutenu dans ses démarches.

Considérant l'importante circulation sur la rue d'Aiguillon et les risques élevés d'accidents, le service de brigadier scolaire est essentiel. Les élus municipaux semblent avoir compris le message, mais au moment d'écrire ces lignes, aucune mesure concrète n'avait été prise pour remédier à la situation. Un comité de travail, regroupant des responsables de plusieurs services municipaux (aménagement et gestion du territoire, policiers, etc.), vient d'être mis sur pied pour revoir la politique de la Ville en la matière. Le comité doit remettre son rapport au courant de l'hiver au comité exécutif et ce rapport sera ensuite déposé au conseil de ville. Un dossier à suivre de près!

### Où sont les logements?

Il y a un mois, la priorité pour la Ville était de ramener des résidants et résidentes en haute-ville en développant du logement sur le site du Patro. Où est passée la mixité de logements dont parlaient les candidats et candidates d'Équipe Labeaume pendant la campagne électorale? Le Comité populaire, tout comme plusieurs autres groupes de citoyens et citoyennes, réclame que le site de l'ancien Patro serve en priorité à la construction de nouvelles coopératives d'habitation.

Après des années de sur-place, arrivons-nous au dénouement de ce qu'il convient d'appeler « l'affaire » du Patro? Le Comité populaire pense qu'il faut poursuivre la lutte et maintenir la pression sur les élus et élues pour qu'ils respectent leurs engagements. Il faut minimalement qu'il y ait des consultations publiques où pourront être présentées plusieurs alternatives. Le site du Patro mérite mieux qu'un autre hôtel insipide, qui n'apportera rien de bon au quartier Saint-Jean-Baptiste. Il est grand temps que la population ait son mot à dire dans le développement de son milieu de vie.

Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *l'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

**Comité de rédaction pour ce numéro :** Nadine Davignon, Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Paul-André Perron, Sébastien Tanguay et Joël Tremblay.

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site Web du Compop à [www.compop.net/polinfo](http://www.compop.net/polinfo).

**Correction :** Catherine Duchesneau  
[cath\\_duch@hotmail.com](mailto:cath_duch@hotmail.com)  
**Infographie :** Vania Wright-Larin  
**Publicité :** Nicolas Lefebvre Legault  
(418-522-0454).

**Adresse :** 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9  
**Tél. :** 418-522-0454  
**Télec. :** 418-522-0959  
**Site Web :** [www.compop.net](http://www.compop.net)  
**Courriel :** [compop@qc.aira.com](mailto:compop@qc.aira.com)

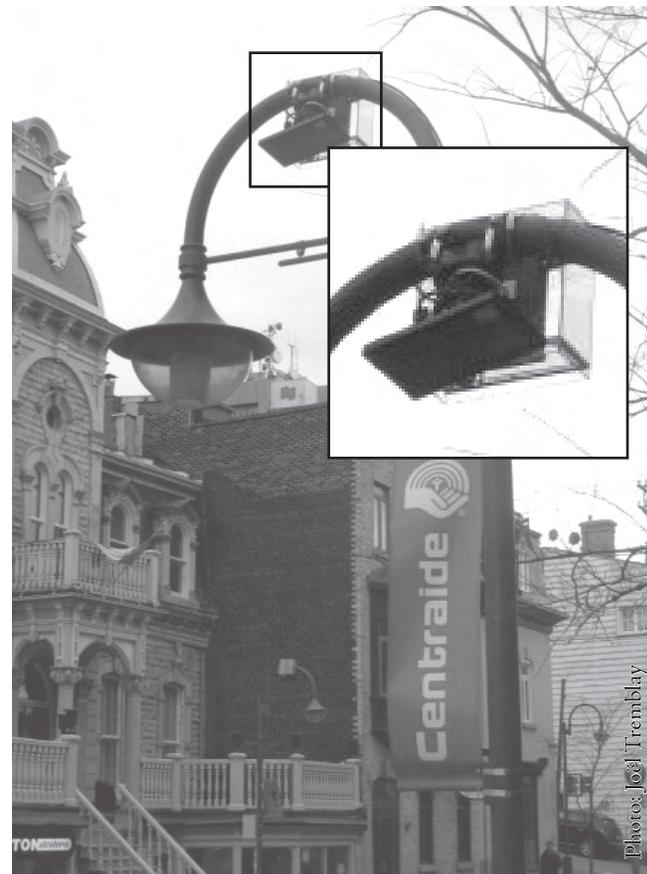
La publicité est la principale source de revenus de *l'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

## L'illumination de la rue Saint-Jean

Par Joël Tremblay

Depuis la fin novembre, vous avez peut-être remarqué qu'un lampadaire sur deux de la rue Saint-Jean est muni d'une nouvelle lumière qui projette un éclairage de couleur au sol. C'est l'idée de l'Association des Gens d'Affaires du Faubourg (AGAF) qui a donné naissance à cette nouvelle ambiance lumineuse dans le quartier. « Ça fait un an que l'AGAF cherche une façon d'éclairer la rue en période hivernale pour mettre de l'animation, du pavoisement sur la rue Saint-Jean », affirme Marie-Noëlle Laprise, directrice générale de l'AGAF. Les projecteurs qui ont été installés directement sur les lampadaires de la Ville répandent une lumière qui changera de couleur au cours de l'hiver et des festivités, sans toutefois nuire aux commerces et aux résidents et résidentes. Selon Madame Laprise, « ça ne pouvait pas être n'importe quoi. Il fallait tenir compte du dégagement par rapport aux enseignes et il ne fallait pas déranger les résidents, tout en respectant notre budget ». Et au niveau technique, « on devait tenir compte de la lumière des lampadaires, puisqu'on est en compétition avec cette source lumineuse. Avec la neige sur le sol et les flocons qui tombent, l'effet sera différent. Ce sera plus vivant », toujours selon Madame Laprise.

Ce projet de mise en valeur de la rue Saint-Jean en hiver a été financé à près de 50 % par les commerçants et commerçantes du quartier. Une subvention de la Ville de Québec et l'aide financière de la Caisse populaire Desjardins de Québec, de la députée



Agnès Maltais et de l'AGAF ont contribué à payer le reste. Une publicité est présentement affichée sur le nouveau site Internet du Faubourg Saint-Jean ([www.faubourgsaintjean.com](http://www.faubourgsaintjean.com)), afin de remercier les donateurs. Souhaitons maintenant que ce nouvel éclairage plaira aux gens du quartier.

## Contre les rues piétonnes, vous dites?

Par Stéphanie Uhde

Ici comme ailleurs, des groupes de personnes désireuses d'améliorer leur milieu de vie militent en faveur de la création de rues piétonnes. Par contre, pour les résidents et les résidentes de la banlieue, l'apparition de ces rues peut compliquer l'accès à une ville qui par ailleurs leur est chère. C'est le droit d'accès facile à un lieu de services et de divertissement contre le droit à un milieu de vie avenant.

C'est avec étonnement que j'ai écouté Maria, résidente de la banlieue, me raconter pourquoi elle était contre les rues piétonnes. Si elle avait pu se l'offrir, elle se serait installée dans le quartier de ville où elle a grandi. À présent, les rues piétonnes contribuent à le rendre encore moins accessible. Elle ne va plus faire son marché chez les petits commerçants de la ville parce qu'il est tout bonnement devenu trop compliqué de s'y rendre. Circuler dans le dédale des sens uniques, se stationner dans une rue (toujours plus) distante, marcher jusqu'à la rue piétonne, revenir chargée de sacs... C'est par dépit qu'elle a choisi de se replier sur le supermarché de sa banlieue.

Paradoxalement, les projets de rue piétonne ou de rue partagée contribuent à rendre les quartiers de ville encore plus attrayants pour les personnes non résidentes. Nonobstant cela, c'est « en fonction des résidents et des résidentes du quartier, dans une optique de sécurité, d'environnement et d'amélioration de la qualité de vie dans le quartier » que le Comité populaire promeut le projet Rue partagée sur la rue Sainte-Claire (document de présentation du projet, 2006). D'ailleurs, dans ses Orientations en matière d'aménagement, publiées en 2002, le gouvernement

signifiait à la Communauté métropolitaine de Québec de mettre de l'avant de nouveaux arrangements de l'espace urbain qui le rendrait plus accessible aux piétons et plus convivial et ce, « pour tenir compte [...] de la diversité accrue des genres de vie ».

Ainsi, les genres de vie se confrontent dans la rue à travers les modes de transport qui les caractérisent. Le document d'orientation du Plan directeur du quartier Saint-Jean-Baptiste, en 1998 reconnaissait le dilemme : « l'aisance gagnée d'un côté, à l'avantage des piétons, peut également conduire, et le souhait peut être légitime, à réduire l'aisance de la circulation automobile dans le même lieu, au point de la décourager et d'en détourner une partie. De telle sorte que la résolution d'un problème local peut contribuer à l'éparpiller sur un territoire plus grand [...] ». Toutefois, la bataille ne se déroule pas en terrain neutre, un réaménagement de la rue en faveur du résident piéton est légitime.

Donc, les banlieusards désabusés sont-ils voués à percevoir leur avenir entre les contraintes que leur impose le prix exorbitant des maisons de ville et l'éloignement, en temps et en aisance, des attraits de la ville? Pas nécessairement. L'idée de transformer les « noyaux de services locaux » des banlieues en lieux conviviaux voisins des milieux de vie a fait son chemin jusque dans le Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec (2005). Et si la banlieue devenait piétonne?

## Sur le web

Le FRAPRU a un tout nouveau site web beaucoup plus dynamique qu'auparavant. Outre les documents de référence usuels, on trouve maintenant régulièrement des nouvelles, beaucoup plus de photos et mêmes des vidéos sur le site de ce regroupement pour le logement social.

Vous pouvez aller constater par vous-même au [www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)



[www.compop.net](http://www.compop.net)



# BRANCHÉ SUR LE QUARTIER!

# En route vers de nouvelles coops !

Par l'équipe du Comité populaire



Photos : Coopérative l'Escalier

## Nouveau projet de coopératives d'habitation

Le 30 novembre dernier, une dizaine de locataires ont participé à la première réunion d'un nouveau comité de requérants et requérantes de logement social en haute-ville.

En effet, maintenant que le chantier de la coopérative l'Escalier à l'îlot Berthelot est bien enclenché, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est d'attaque pour faire émerger de nouveaux projets de logements sociaux.

Un travail a déjà été effectué afin d'identifier des sites potentiels dans le quartier. Nous en avons trouvé quatre. Nous en sommes actuellement à l'étape de vérifier la viabilité de projets de coopératives sur ces terrains et à entâmer les représentations politiques nécessaires pour obtenir gain de cause.

Nous travaillons actuellement en collaboration avec le groupe de ressources techniques SOSACO et tenons les élus et élues au courant de nos démarches.

Mais pour que se développent de nouvelles coopératives d'habitation dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, il faudra aussi que des locataires s'organisent pour en revendiquer, en imaginer, en construire, d'où la formation d'un comité de requérants et requérantes de logement social.

Vous avez envie de participer? Vous connaissez quelqu'un que cela pourrait intéresser? Il reste de la place! Téléphonnez au 418-522-0454 pour plus de détails et vous inscrire au comité.

## Chantier de la coop l'Escalier

Selon les informations fournies par le site <http://coopescalier.org>, les travaux de construction à l'îlot Berthelot vont bon train. Le chantier serait terminé à 69%. La pose de la brique respecte le planning et a même pris de l'avance grâce aux températures clémentes de novembre. Les travaux à l'intérieur ont commencé. L'électricien a passé ses câbles et le plombier a passé ses différents conduits. La pose des gaines de ventilation et du gypse devrait débiter avant les fêtes de fin d'année. Rappelons que c'est une

coopérative d'habitation de 80 logements, répartis sur deux immeubles, qui est en construction sur ce site.

Si le sujet vous intéresse, nous vous invitons à consulter régulièrement le blogue de la coop au <http://coopescalier.org>. Vous y trouverez toute l'information requise et même un lien vers une galerie de photos sur Flickr et un groupe Facebook (hé oui!).



## VOUS PRÉVOYEZ UNE DÉGUSTATION BIÈRES - FROMAGES - CHARCUTERIES

Alors pensez ÉPICERIE J.A. MOISAN et son cru LA MOISAN

MOISAN vous propose SA BIÈRE, une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromages et charcuteries. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

LA MOISAN! PARLE MOIS'EN...



# Un espace de culture dans le quartier

Par Joël Tremblay

Au fil du temps, l'idée de la petite librairie de quartier a fait naître bien des endroits où il était possible de se procurer un livre d'occasion dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Aujourd'hui encore, les passants et passantes sont souvent attirés par leurs vitrines où quelques livres attendent toujours tranquillement de continuer leur route, ce qui leur donne de temps en temps le goût d'entrer y faire un tour.

Une fois à l'intérieur, les gens font le tour plus ou moins vite, tout dépendant de l'ambiance dans laquelle ils se retrouvent. Ce n'est pas partout la même librairie, les livres ne sont pas partout traités avec la même attention. Il y a des endroits où ils attendent d'être vendus, d'autres où ils sont le cœur d'un projet plus rassembleur qui cherche aussi à diminuer l'espace entre les gens. La Librairie Saint-Jean-Baptiste, située au 845, rue Saint-Jean, s'inscrit dans la seconde catégorie.

## Un lieu d'échange

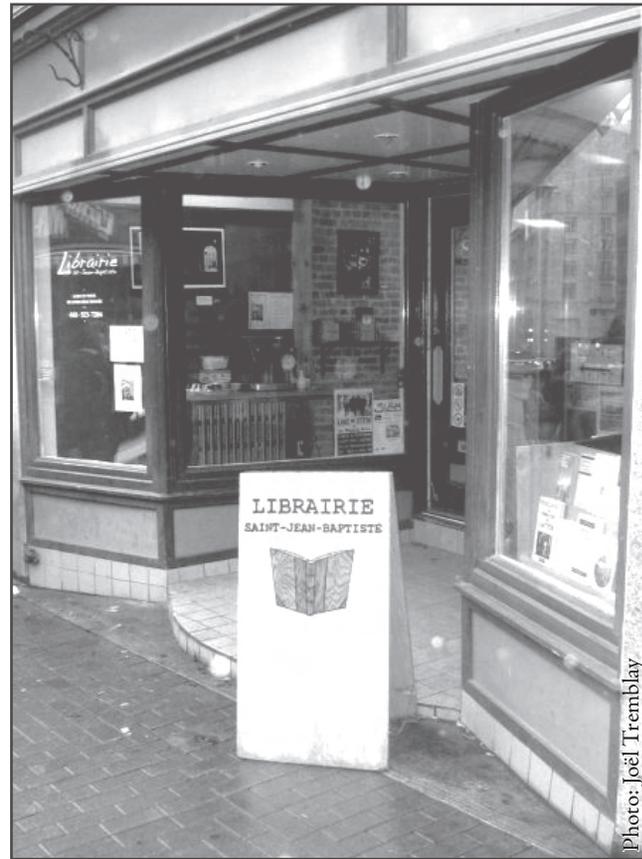
Cette librairie, qui porte le nom du quartier, ne fait pas que le commerce du livre, elle cherche également à se définir comme un lieu d'échange. « C'est une place où tes amis viennent placoter, échanger sur les livres, acheter des livres », raconte David Sansfaçons, le propriétaire de la librairie depuis plus de deux ans. Assis sur un des bancs de bois qui meuble l'endroit, il parle de sa librairie avant tout comme d'un lieu de transmission des connaissances. « Mon idée, c'est d'offrir un lieu qui n'est pas simplement un endroit où dépenser son argent. On vient d'abord pour s'informer sur les livres. Dans un monde idéal, le livre et la

transmission du savoir seraient gratuits, mais il faut bien payer le loyer ». Par ailleurs, comme il y a toujours un peu du libraire dans une librairie, les livres qui s'alignent sur presque tous les murs sont pour la plupart sélectionnés avec soin. « Ici, les livres sont des livres que l'on rachète, qui ont une vie, des livres dont l'histoire nous ramène à une meilleure compréhension de l'esprit humain, c'est-à-dire de la philosophie, de la littérature, de l'histoire et des sciences sociales », ajoute David.

## Un espace culturel

Dans un dictionnaire, quand on cherche le mot « librairie », on n'est jamais bien loin du mot « liberté ». Et c'est un peu dans cet esprit que des activités culturelles sont organisées à la librairie. « La connaissance rend plus libre et quand tu es libre, tu as plus de temps pour lire. C'est dans cette perspective que des conférences et des projections de films ont lieu à peu près une fois par semaine. Ça reprend un peu l'idée d'université populaire, c'est-à-dire d'un accès gratuit à la connaissance. Les activités sont affichées dans la vitrine, tout le monde est bienvenu et c'est gratuit », précise David.

La Librairie Saint-Jean-Baptiste achète, vend, mais surtout parle des livres. David et son associé, Frédéric, se font un plaisir d'accueillir ceux qui s'y arrêtent. Une machine à espresso, du lait et du sucre vous donnent une raison supplémentaire de parcourir les livres et de profiter de ce petit coin du quartier qui gagne à être connu.



La Librairie Saint-Jean-Baptiste, située au 845, rue Saint-Jean.

Photo: Joël Tremblay



**La radio culturelle à Québec**

# CKRL 89,1 FM

**Saviez-vous que...**

C'est à l'Université Laval que CKRL a pris son envol. Le 15 février 1973, la station commence à émettre, ouvrant l'ère des radios communautaires au Québec, ainsi que dans tout le Canada francophone. Avec un mandat culturel et musical fort, CKRL a pu, au fil des années, faire connaître nombre d'interprètes, alors d'illustres inconnus.

Des exemples? Pierre Lapointe, Richard Desjardins, Daniel Lavoie et Vincent Vallières. À chaque semaine, 60 émissions se relaient sur nos ondes. Du jazz au classique, du rock à la chanson. Du lundi au vendredi, deux quotidiennes : la matinale **Avant 9h, tout est possible** animée par Raymond Poirier, dès 7h; et l'émission du retour **Change de disque** avec Tanya Beaumont, dès 16h.

**Appuyez CKRL. Devenez membre pour seulement 10\$.**  
Information : 418 640-2575 [www.ckrl.qc.ca](http://www.ckrl.qc.ca)



**Conseiller en sécurité financière**  
**Conseiller en assurances collectives**

**Michel Yacoub**

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14<sup>e</sup> Rue  
Québec, Qc. G1J 2K8  
Tél. : (418) 529-4226  
Fax : (418) 529-4223  
Ligne sans frais 1-877-823-2067  
[michel.yacoub@sympatico.ca](mailto:michel.yacoub@sympatico.ca)

# Vestiaire du Faubourg

## Vestiaire du faubourg

780, rue Ste-Claire



**un lieu d'échange  
solidaire**

**Heures d'ouverture**  
Lundi au vendredi : 12h à 16h  
Jeudi : 12h à 20h

# La fin d'une époque

L'élection du 1<sup>er</sup> novembre dernier marque la fin d'une période politique ouverte durant les années 1970. En effet, bien qu'apparu en 2000, le Renouveau municipal de Québec était l'héritier du Rassemblement populaire, officiellement fondé en 1977. Nicolas Lefebvre Legault propose de revenir en trois temps sur cette expérience politique.

### Naissance du Rassemblement populaire

La gestation du Rassemblement populaire (RP) a pris deux ans. Dans la foulée du retentissant rapport « Une ville à vendre », un mouvement d'action populaire urbain, regroupant une quarantaine de péquistes, syndicalistes et activistes des groupes populaires, avait vu le jour en février 1975. Très tôt la chicane pogne et les péquistes quittent lorsque le mouvement se donne l'objectif, trop radical à leurs yeux, de « défendre les intérêts des travailleurs par une gestion socialiste de la ville ». À l'origine, le nouveau mouvement a pour ambition d'être le prolongement politique des groupes populaires et des syndicats. Toutefois, seul le Comité des citoyens du quartier Saint-Sauveur va donner suite à cette demande d'appui, ce qui signera l'arrêt de mort du mouvement. Échaudés, les activistes vont se tourner vers des groupes d'action municipale, basés sur une adhésion individuelle, l'un en basse-ville, l'autre en haute-ville. Ce sont ces groupes qui vont adopter les statuts et le premier manifeste du Rassemblement populaire en novembre 1976.

Le 31 janvier 1977, l'existence du nouveau parti est rendue publique dans une conférence de presse dans Saint-Sauveur. Le Rassemblement populaire, qui compte une centaine de membres dans les quartiers centraux, s'est doté d'un manifeste qui clame que l'administration municipale est « vendue au grand capital international » et qui propose de « donner le pouvoir à la majorité, les travailleurs syndiqués et non-syndiqués, les assistés sociaux, les ménagères, les étudiants ». Le contraste est saisissant avec le Progrès civique, au pouvoir depuis 1965 à Québec, qui n'a comme membres que ses propres élus au conseil de ville.

Même s'il ne reste que neuf mois avant la prochaine élection, le RP refuse de prendre la voie de la facilité. Ainsi, on demande aux membres d'adhérer à la philosophie contenue dans le manifeste et de suivre des séances de formation. Dans le même ordre d'idées, le parti décide de ne pas solliciter l'appui formel du Parti Québécois et de développer son propre réseau politique dans les quartiers. Mal lui en prit puisque le PQ ne tarda pas à lancer un éphémère « Parti municipal » qui eut pour effet de diviser le vote d'opposition et mena à une victoire écrasante des troupes du Progrès civique (le RP obtint 25% des voix mais aucun élu). À la fin de l'année, le RP compte 300 membres... et 20 000\$ de dettes!

### L'opposition dans la rue

Que faire dès lors qu'on n'a pas d'élus? Le nouveau parti se tourne vers une politique « d'opposition dans la rue ». Un comité de solidarité existe déjà pour créer des liens avec les organisations du milieu et partager les luttes populaires, le parti ajoutera la tradition d'intervenir dans les médias à toutes les deux semaines et de mener périodiquement des actions au conseil de ville. C'est durant ces années que le RP précise ses idées concernant le renouvellement de la démocratie municipale, notamment le concept de conseil de quartier, qu'on voyait alors comme la base d'une administration municipale renouvelée.

### L'opposition entre au conseil de ville

Le 15 mars 1981, à la faveur d'une élection partielle, Pierre Mainguy devint le premier élu du RP à l'hôtel de ville (grâce notamment à un appui de 75% dans Saint-Jean-Baptiste). Lors de l'élection générale de 1981, le RP obtient 40% des voix et fait entrer quatre élus au conseil municipal, dont trois dans les secteurs « banlieusards » de Duberger, Les Saules, Neufchâtel et Charlesbourg Ouest. La candidate du RP dans Saint-Jean-Baptiste, Winnie Frohn, passa à 45 voix d'être élue et fut plutôt

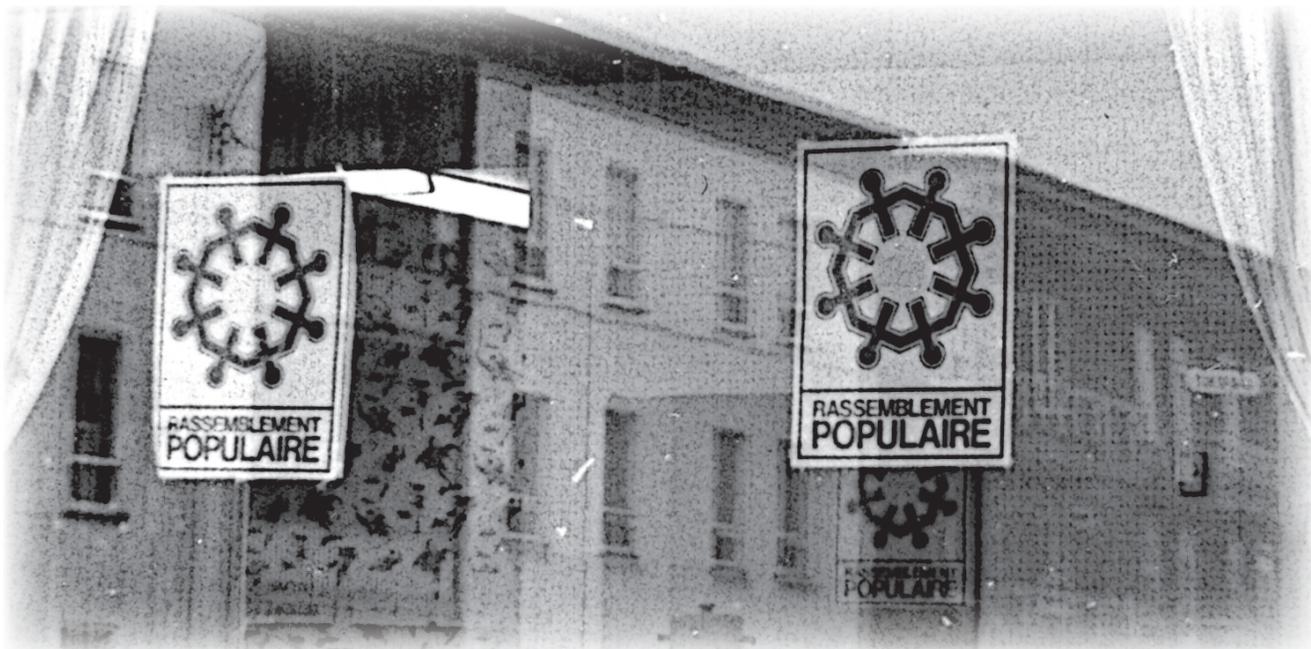


Photo : Archives Droit de parole

engagée comme recherchiste du parti (elle sera élue en 1985 et deviendra leader de l'opposition en 1987).

Ces premières années d'opposition ne furent pas de tout repos, comme en témoignent, par exemple, l'expulsion par la police de la recherchiste du parti, la confiscation des clés du bureau des conseillers du RP ou encore la défection de certains conseillers. Dans l'opposition, le parti tape sur le clou du gaspillage de fonds publics, sur le peu de consultation des citoyens et citoyennes dans les grands projets (et il y en a!). Au chapitre des propositions, on note la construction de logements sociaux, les équipements communautaires, la protection de l'environnement et l'amélioration du service de transport en commun. Ce sera toutefois insuffisant pour gagner la course à la mairie en 1985.

À la fin des années 1980, plusieurs estiment que le RP doit trouver un moyen de percer et de prendre le pouvoir. Comme dix ans de militantisme pur n'ont pas suffi, il faudra trouver autre chose. C'est dans ce contexte qu'émerge l'idée d'une « candidature de prestige », qui se concrétisera en la personne de Jean-Paul L'Allier. En 1988, la partie était loin d'être gagnée. En effet, les sondages donnaient Jean-François Bertrand, le candidat du Progrès civique, largement en avance avec 75% des intentions de vote. Pourtant, au moment de vérité, le 5 novembre 1989, le RP gagne son pari et prend le pouvoir avec 58% des voix.

Prochain numéro : L'épreuve du pouvoir

Source : « L'hôtel de ville de Québec : cent ans d'histoire », Société historique de Québec, 1996 (le livre est intégralement disponible sur le site [www.ourroots.ca](http://www.ourroots.ca))

**Calendrier des luttes sociales** 2010

PLUSIEURS sont PAUVRES  
Parce que  
QUELQUES-UNS sont RICHES

10\$  
La solidarité en marche...

- Disponible maintenant -

À la Page Noire et... 265 rue Dorchester  
...à la Tabagie Saint-Jean 620 rue Saint-Jean

# Hausse de loyer

## Un petit guide pratique

Par l'équipe du Comité populaire

Nous serons très bientôt en période de renouvellement des baux. Pour l'immense majorité des locataires, celles et ceux dont le bail se termine le 30 juin, ça se passe entre le premier janvier et le 31 mars. Aussi bien dire demain!

Qui dit renouvellement de bail dit, en général, augmentation de loyer. Et ça peut être assez salé merci. Dans l'état actuel des choses, sans réel contrôle des loyers, c'est à chaque locataire de voir à ses affaires et de freiner les augmentations abusives. Voici comment s'y prendre.

### Renouvellement de bail

La ou le propriétaire a le droit d'augmenter le loyer une fois par année, lors du renouvellement du bail. Il y a des délais légaux qui s'appliquent. Dans le cas d'un bail d'un an, l'avis de renouvellement doit être envoyé de 3 à 6 mois avant la fin du bail. Les locataires ont un mois après la réception de l'avis pour répondre. Légalement, qui ne dit mot consent, c'est-à-dire que si vous ne répondez pas, le bail est automatiquement renouvelé aux conditions fixées dans l'avis. Donc, si vous voulez déménager en juillet, c'est le temps de le dire! Mais faites attention, les logements libres ne courent pas les rues!

### Comment calculer la hausse?

À chaque année, à la fin janvier, la Régie du logement publie des indices d'augmentation de loyer. Ce sont des pourcentages

moins d'augmentation selon le type de chauffage. Normalement, les journaux en parlent, mais ils ne font plus tout un tabac avec ça comme il y a quelques années. Toutefois, l'information est également disponible au courant du mois de janvier sur le site Web de l'organisme ([www.rdl.gouv.qc.ca](http://www.rdl.gouv.qc.ca)).

Si l'augmentation que demande votre proprio est plus élevée que ce qui est suggéré, ça vaut la peine de creuser un peu plus. Le propriétaire doit pouvoir la justifier et fournir des preuves (sinon, comment juger?). Trois facteurs principaux peuvent expliquer une hausse plus élevée que la moyenne: les taxes municipales, les taxes scolaires et les rénovations majeures. Pour vous faciliter la vie, la Régie du logement fournit une grille de calcul ([www.rdl.gouv.qc.ca/fr/calcul/calcul.asp](http://www.rdl.gouv.qc.ca/fr/calcul/calcul.asp)). Vous pouvez également obtenir de l'information sur les variations de taxes sur le site de la Ville de Québec ([www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)).

### Comment refuser l'augmentation?

Vous pouvez aussi conserver votre logement ET refuser l'augmentation de loyer. C'est une procédure assez simple: il suffit d'écrire une lettre au propriétaire lui disant que vous voulez renouveler votre bail, mais que vous refusez l'augmentation proposée. Il faut le faire par écrit, dans un délai maximum de trente jours après réception de l'avis du proprio, et garder une preuve formelle (soit vous faites signer un accusé de réception à votre proprio, soit vous envoyez votre lettre par courrier recommandé).

### Loyer: les propriétaires de Québec exagèrent

Selon les données révélées par le Bureau d'animation et d'information logement (BAIL), les propriétaires de la région de Québec ont exigé une hausse de loyer moyenne de 3,5% en 2009. Ce chiffre est à mettre en parallèle avec les estimations moyennes d'augmentation de loyer de la Régie du logement. Ces estimations étaient de 0,6% pour les logements non-chauffés et de 0,8%, 1,8% et 5,1% pour les logements chauffés par les propriétaires (respectivement à l'électricité, au gaz et au mazout). Dans la réalité, les hausses moyennes ont été de 3,4% pour les logements non-chauffés et de 3,0%, 3,7% et 5,1% pour les logements chauffés par les propriétaires (respectivement à l'électricité, au gaz et au mazout). En un mot comme en cent, les propriétaires ont tendance à exagérer.

### Qu'est-ce qui se passe après un refus?

Après votre refus, le propriétaire a lui aussi un mois pour réagir. Soit elle ou il s'assoit avec vous pour négocier, soit elle ou il introduit « une cause de fixation de loyer » à la Régie du logement. S'il ou elle ne réagit pas, le bail est reconduit automatiquement, mais sans augmentation. Dans tous les cas, il faut se préparer pour pouvoir argumenter.

Pour plus d'information, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a publié sur son site un résumé des démarches à faire (<http://www.compop.net/node/184>). Dans le doute ou si vous avez plus de questions, nous vous invitons fortement à nous contacter au 418-522-0454.

**Égalité : Genre Féminin**  
 Une émission spéciale sur le monde de l'immigration au féminin dans la région de Québec.

Animation : Sophie R. Gall

Tous les mercredis à 13 h sur les ondes de CKIA FM 88,3  
 Rediffusion les jeudis à 9 h sur les ondes de CKRL FM 89,3

Culture, Communications et Condition féminine  
**Québec**

Émissions disponibles sur notre site! [WWW.CKIAFM.ORG](http://WWW.CKIAFM.ORG)

**LE CRAC**  
**ALIMENTS SAINS**  
**LA CAROTTE JOYEUSE**

690, rue St-Jean  
 Québec (Québec) G1R 1P8  
 Tél: 418-647-6881  
 Fax: 418-647-3953  
 Courriel: [info@lecrac.com](mailto:info@lecrac.com)

**Tabagie de quartier... depuis 1923!**

620 rue Saint-Jean  
 Tél.: 522-5923

Billets de bus - café  
 revues du monde - bières

**Artisans de cycles**

Yves Sauvageau      Pierre Bernier  
 mécaniciens professionnels      plus de 25 ans d'expérience

**MUSEO VELO**

463, St-Jean      523-9194

**AJOUTEZ VOTRE CARTE : 418-522-0044**